

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Intersyndicale du secteur du commerce : Les propositions des commerçants au CTRI

Prissilia.M.MOUIY
Libreville/Gabon

Le comité permanent des syndicats réunis au sein de la coalition "intersyndicale du secteur du commerce" a fait une déclaration hier à Libreville. Les syndicalistes du secteur du commerce sont revenus sur les événements du 30 août dernier, félicitant l'acte de bravoure du chef de l'État, président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema. Lequel, selon eux, a épargné le Gabon d'un bain de

sang. Aussi, n'ayant pas participé aux discussions avec les forces vives de la nation, ils ont profité de la rencontre de mercredi pour faire état au gouvernement de la Transition des maux qui minent leur secteur d'activité. En effet, depuis plusieurs décennies, les commerçants du Gabon vivent un véritable calvaire du fait des contrôles intempestifs se soldant par des paiements d'amendes exorbitantes, qu'ils paient sans délivrance d'une quittance du Trésor public.

C'est pourquoi le groupement intersyndical du secteur du commerce, par la voie de Jonas Mounienguet Mbembo, président du comité permanent de l'Intersyndicale du secteur du commerce propose aux nouvelles autorités du pays de "revoir l'article 31 de l'ordonnance 50/78. L'inscription dans la Loi de finances ou code général des impôts des droits et amendes. L'élimination du droit des timbres perçus par les collectivités locales contre l'attribution d'un numéro d'identification fiscale par les services des impôts..." Pour ledit comité permanent, les multiples contrôles auxquels



Photo : SNN

Les membres du syndicat des commerçants lors de la déclaration de l'Intersyndicale.

font face les commerçants sont le fait des éléments des administrations publiques et des collectivités locales. Ces contrôles sont, ajoutent-ils, "encadrés par des textes réglementaires taillés à leur

convenance au détriment des dispositions législatives entraînant ainsi la corruption, la fuite des capitaux et le commerce informel. Toute chose qui a laissé libre cours à la pratique de la parafiscalité."

Bien-être : comment garantir la santé à partir de la nutrition ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Se nourrir est d'abord un plaisir. Comment se garantir, donc, une santé de fer en s'y adonnant ? Une bonne alimentation diminue-t-elle le risque de développer certaines maladies chroniques ? Permet-elle d'allonger l'espérance de vie et d'optimiser les fonctions vitales telles que l'entretien de la mémoire, ralentir le vieillissement, etc. ?

Bien que très peu connue au Gabon, la nutrithérapie est une discipline scientifique révolutionnaire qui propose des pistes de solutions pour optimiser la santé. La quête de l'information à ce sujet nous a conduits vers les réseaux sociaux à la recherche d'une personne-ressource. Spécialiste en nutrithérapie et en hygiène alimentaire des pathologies, Adonis Ngound dirige un cabinet à Douala au Cameroun. Il explique que cette spécialité renvoie en général à la nutrition. "Sauf qu'ici, on l'adapte en fonction du groupe sanguin. Tout ce qu'on consomme (aliments, médicaments) fait subir à l'organisme un processus métabolique et une transformation dans le sang.

Deux personnes peuvent ingérer un même aliment et ne pas manifester les mêmes effets secondaires. Tout ceci parce que leurs identités génétiques ne sont pas similaires", précise-t-il. La nutrithérapie vient également prévenir les maladies et évaluer les déficits nutritionnels et les surcharges (en cas d'obésité). À ce moment, le nutrithérapeute intervient pour effectuer le recadrage alimentaire, en tenant compte des pathologies déjà existantes et du groupe sanguin. Tout ceci pour optimiser le traitement et garantir la santé au patient. Pour cela, une consultation est plus que nécessaire pour évaluer les besoins et le niveau de maladie, le cas échéant.

"Un questionnaire est alors établi pour rechercher des indices et les orienter vers un logiciel conçu par des spécialistes en nutrithérapie. Celui-ci produit des résultats et définit le recadrage alimentaire à appliquer. Il se décline en deux supports pour suggérer un accompagnement au patient. Au programme, une détox d'une semaine, la proposition d'un menu et un suivi pendant 3 mois jusqu'à l'obtention d'un résultat optimal", explique Adonis Ngound.

Syndicalisme : quid de la dette souveraine de l'Afrique ?

ENA
Libreville/Gabon

"COMMENT relever la dette souveraine de l'Afrique ?"

Un atelier portant sur cette thématique a réuni récemment à Dakar (Sénégal) les représentants des syndicats de toute l'Afrique dont le Gabon sous les auspices de la Confédération syndicale internationale (CSI), la Fondation Friedrich Ebert (FES) et l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique).

Qualifiée à raison d'"atelier continental historique" en ce qu'elle a débouché sur d'importantes recommandations, cette rencontre a d'abord mené une réflexion pour "favoriser la collaboration, le partage des connaissances et la planification stratégique afin de relever les défis pressants de la dette souveraine sur notre continent, en particulier la manière dont la dette impacte négativement les travailleurs, leurs familles, leurs communautés et leurs économies", explique le secrétaire général de la Cosyga, Philippe Djoula, représentant le syndicalisme gabonais.



Photo :

Le SG de la Cosyga, Philippe Djoula, avec la présidente du Haut conseil national du dialogue social du Sénégal.

Dans un premier temps, les travaux se sont appesantis sur la grande préoccupation que constitue "la dette souveraine, un fardeau qui n'est ni stoppé ni inversé", entravant les aspirations de développement de l'Afrique telles qu'elles sont exprimées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et la volonté d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

"Nous avons affirmé que les effets du surendettement et ses répercussions n'ont pas épargné les travailleuses et les travailleurs ; les pays qui se sont retrouvés en défaut de paiement ont été plongés dans des crises économiques très douloureuses", poursuit le SG de la Cosyga. Les

participants se sont inquiétés également de ce que "les accords et les processus relatifs à la dette en Afrique restent opaques, excluant et décourageant la participation des acteurs non étatiques."

À l'issue de cet atelier, des résolutions ont été prises, notamment la promotion de la mise en œuvre des exigences du nouveau contrat social du mouvement syndical international (transition juste, création d'emplois, droits au travail, protection sociale, dialogue social, autonomisation des femmes...), la poursuite de la résistance aux mesures d'austérité sévères imposées en réponse aux crises de la dette dans toute l'Afrique, etc.